



LUNDI 26AVRIL 2021

L'an deux mille vingt un, le 26 avril, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de STGENIEZOMERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur LIONEL JEAN, Maire

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Présents :** JEAN LIONEL-JURBERT MFRANCE-VONTRAT ANDRE-BOYER MAXIME-AIGUEPERSE CHRISTINE-CHAUZEIX SARAH-GUBERT NATHALIE-

A l'unanimité, M. Maxime BOYER est désigné Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

- **Approbation à l'unanimité des comptes- rendus des conseils municipaux du 18/01/2021 et du 19/02/2021.**
  
- Rajout de délibération : Adoption d'une décision modificative du budget -1€ diminué de l'article du budget n° 042/7588 et augmentation +1€ à l'article n°75/7588. Le Conseil approuve le virement de crédit indiqué ci-dessus
  
- Adoption d'une motion contre les projets de démantèlement du service public de l'énergie (Hercule et Clamadieu)
  - La FDEE 19 propose aux communes d'adopter une motion contre le projet de scission et de libéralisation du groupe EDF. Ce projet pourrait entraîner une détérioration des prestations pour les usagers.
  - = Approuvé à l'unanimité
  
- Devis de fourniture des panneaux de police :  
Remplacement de plusieurs panneaux de signalisation défraîchis et modifications de signalisation pour le village de Chassagne – l'accès au village de Laval – le croisement du cimetière (Soult).  
Après discussion sur les implantations desdits panneaux, quelques modifications y sont apportées  
= Approuvé à l'unanimité

- Adoption de la charte Village Accueillant :

la charte « village accueillant » est un dispositif mis en place par la Communauté de Communes Xaintrie Vallée de la Dordogne et proposé aux Communes.

Cette charte permet d'accroître la visibilité des Communes membres pour attirer de nouveaux habitants sur ces Communes via plusieurs outils dont un site internet ; faciliter la recherche de logement, faciliter les démarches pour l'installation des nouveaux arrivants....

Trois référents « Village Accueillant » seront présents dans chaque Commune membre.

= Adoption à l'unanimité.

Les trois référents pour la Commune seront :

Christine Aigueperse – Marie-France Jurbert – Sylvie, Secrétaire de Mairie

- Transfert de la compétence mobilité à la Communauté de Commune Xaintrie vallée de la Dordogne :

La CC XV'D souhaite le transfert de cette compétence afin de pouvoir mettre en place des moyens de transports/ navettes auprès d'usagers

La Commune de St Geniez ô merle assure le taxi plusieurs fois par an pour permettre aux habitants qui le souhaitent de se rendre aux foires d'Argentat.

Le conseil municipal se pose la question du bénéfice pour les habitants de la Commune du transfert de cette compétence mobilité, du coût et de l'impact de ce transfert dans le budget communal et de l'intérêt de ce transfert de compétence vers la Communauté de Communes.

= Abstention de l'intégralité du Conseil Municipal

- Contrat de location :  
Renouvellement du contrat de location de Benjamin Meilhac du 15/05/2021 au 14/05/2022.

= Approuvé.

- Adhésion à l'outil vigifoncier :  
Outil logiciel de surveillance du foncier communal.  
= Approuvé à l'unanimité.

- Prime exceptionnelle pour la gestion de l'épidémie du Covid 19 :  
Mr le maire propose l'octroi d'une prime exceptionnelle de 200 € nets pour la continuité du service public dans le cadre de l'urgence sanitaire au profit des agents de la commune à compter du 01/07/2021  
= Approuvé à l'unanimité.

- Médecine professionnelle et préventive :  
Mr le maire propose une modification de la délibération prise le 14/06/2019 par le Conseil Municipal suite à l'élargissement des compétences de la médecine du travail.  
= Approuvé à l'unanimité pour les 3 prochaines années.
- Gratification de stage – Lycée Henri Queuille – Neuvic.  
Une gratification de 50€ nets par semaine est proposée pour le stage de 8 semaines effectué par Mr Thomas Alrivie auprès de la Commune. Thomas est actuellement en 2<sup>nd</sup>e professionnelle Nature paysages jardins et forêts. Une demande de dérogation est effectuée afin qu'il puisse utiliser l'outillage de la Commune. Une attestation Responsabilité Civile sera demandée auprès de Groupama. Thomas effectuera quelques jours de stage sur le site des tours de merle essentiellement pendant l'absence de l'agent technique  
= Approuvé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses :**

Un agent communal participera au montage et au démontage du chapiteau de vaccination COVID installé à St Privat.

Le dépliant relatif aux parcours de randonnées fera l'objet d'une modification si nécessaire lors d'une prochaine réédition sur le tracé de Vaur- Lacoste.

Dépôt de gerbe aura lieu le 8 mai devant le monument aux morts.

Point sur l'installation de la fibre – le réseau sera disponible sur la Commune au mois de juin 2021

Point sur l'organisation des élections départementales / régionales du mois de juin  
mesures sanitaires à mettre en place

Séance levée à 23H30

LE MAIRE  
Lionel JEAN

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Maxime BOYER



M-France JURBERT

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE

Sarah CHAUZEIX

Nathalie GUBERT